

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DE LA SOCIÉTÉ GUSTAVE-ADOLPHIENNE
 ET DES CONSÉQUENCES GÉNÉRALES DU PROTESTANTISME, EXPOSÉES PAR
 un écrivain protestant.

Un écrivain protestant d'une érudition historique reconnue, nous a montré le caractère anti-évangélique qu'avait pris, dès son origine, le protestantisme luthérien, dont la direction spirituelle et temporelle était tombée aux mains des princes, et d'un clergé occupé à racheter sa propre servitude par l'esclavage auquel il avait réduit son troupeau. Il nous reste à voir comment, au jugement de notre auteur, et suivant la vérité historique, les cabales des princes protestans, leur révolte contre l'autorité impériale, et l'invasion des Suédois, fruit de cette cabale, se combinèrent dans leurs conséquences pour éteindre l'ancienne splendeur de l'empire, pour préparer sa chute définitive, et pour bouleverser à la fois toute les relations civiles, politiques et sociales de l'Allemagne.

Les historiens protestans de l'époque et des deux siècles suivans, se sont efforcés de représenter Gustave-Adolphe comme un autre Marhabée, prenant les armes uniquement pour la défense de la liberté germanique et de la nouvelle église fondée par Luther. Ces dernières paroles doivent être comprises dans le sens que leur donnent tous les sectaires. A l'origine d'une hérésie, ceux qui les premiers s'en font les champions, ne demandent que la simple tolérance, c'est-à-dire la liberté de la propagande, de lui gagner des prosélytes dont le nombre puisse lui inspirer la confiance de réclamer plus tard des droits nouveaux. Alors elle exige la parité ; elle veut entrer en partage des biens ecclésiastiques, quoique les uns et les autres soient de fondation catholique ; et si ce partage ou cette co-proprioété lui est refusée, elle en appelle aux armes, et réclame le secours de celles de l'étranger (1). Ce point obtenu, l'hérésie ne se croit pas encore satisfaite ; il lui faut la prééminence sur l'ancienne église. Il n'en a point été autrement en Allemagne. Après avoir obtenu d'abord la tolérance en vertu de l'interim de Charles-Quint, puis la parité à la diète d'Augsbourg, la réforme voulut s'assurer la suprématie politique dans l'empire ; elle poussa ses prétentions jusqu'à vouloir se saisir de la couronne impériale, et il faut le dire avec une vive et profonde douleur, elle obtint pour cette dernière prétention l'appui de la France, dont la politique se résumait, à cette époque, dans ces mots : Abaissement de la maison d'Autriche dont elle voulait atteindre à tout prix et à tous risques.

Les écrivains protestans, contemporains de Gustave-Adolphe, et leurs successeurs, ont fait de ce prince un portrait fantastique tel qu'ils le faisaient dans l'intérêt de la cause : dans il s'était fait le défenseur. A les en croire, « il joignait à une valeur (qui jamais ne lui a été contestée,) une piété exemplaire et toute de dévouement à la cause de l'Évangile, les aimables vertus d'humanité et de tolérance chrétienne. Il permettait, disent-ils, dans les provinces conquises par lui, l'exercice du culte catholique, et le protégeait même contre les réactions protestantes. »

A ce séduisant tableau du héros de la réforme, les annales de la ville d'Augsbourg, celles de la Bavière, de l'Autriche et de beaucoup d'autres pays de l'Allemagne, opposeraient leurs lamentables témoignages : on y trouverait le récit des profanations des églises catholiques, des supplices infligés à ceux de leurs prêtres, religieux ou séculiers, que la soldatesque suédoise parvenait à saisir ; nos propres départemens du Rhin conservent encore l'affreux souvenir des dégâts qu'y ont commis les Suédois. Leurs châteaux en ruine, une multitude de villages dont la trace est perdue, bien que leurs noms se soient conservés, tout cela a disparu sous la hache et la torche suédoise, et cette guerre des Suédois est encore aujourd'hui, en Alsace, un souvenir d'épouvante.

Rien de tout cela n'est ignoré en Allemagne, et c'est précisément ce genre de gloire que la société Gustave-Adolphienne a voulu faire revivre en inscrivant sur sa bannière le nom du conquérant. Dernièrement encore, ceux de ses sectataires qui s'étaient rassemblés à Oppenheim, se rendirent en corps dans une île de Rhin, d'où le célèbre monarque suédois avait dirigé le passage de son armée sur ce fleuve ; là, groupés autour du vieux et caduc monument appelé la Colonne des Suédois (Schweden-Steile,) ils trinquèrent à la santé de Gustave, chantant des couplets, et poussant des acclamations furieuses en l'honneur de celui qui, deux siècles auparavant, allait porter le fer

(1) La France aussi en a fait la triste expérience : on sait tous les secours que les huguenots tiraient de l'Angleterre ; on connaît tous les ravages que leurs et lansquenets, recrutés chez les princes protestans d'Allemagne, exercèrent dans nos provinces

et le feu aux trois grands électors ecclésiastiques, et aux populations catholiques de la rive gauche du fleuve.

Le regret de n'avoir pu poser le diadème impérial sur le front du roi scandinave, ne s'était point encore éteint dans les cœurs protestans d'Allemagne ; de ceux au moins qui, dans leurs engouement pour l'œuvre de la réforme, et fidèles à la théorie de Luther (1), sacrifiaient l'indépendance de leur patrie au triomphe de la réforme. Le 16 novembre 1632 mit fin à ce rêve de la fiction protestante (2), mais l'anniversaire de cette mort, si féconde en conséquences, fut choisi pour ériger, dit un écrivain protestant, à la mémoire du grand roi, dans la fondation de la société Gustave-Adolphienne, un monument plus grandiose et plus durable que celui que l'admiration des Suédois lui a élevé à Upsala. »

Ces faits sont moins clairement désignés dans l'ouvrage du bibliothécaire de Stuttgart que nous ne l'avons fait dans cette simple et courte analyse historique. Mais où il se montre plus explicite, c'est dans l'exposé de la déplorable situation où l'expédition suédoise, ce sanglant épisode de la guerre de trente ans, et son premier principe, la réforme, avaient précipité l'Allemagne.

« Il était dans l'ordre naturel des choses, que le surcroît de puissance que la réforme avait procuré aux princes ne demeurât pas stationnaire et circonscrit aux affaires ecclésiastiques, et qu'il s'étendît également à tout ce qui est de l'ordre politique. Et c'est en effet à cette époque qu'à été posée la pierre angulaire de ce système de la souveraineté illimitée, qui s'est maintenu jusqu'à nos jours, et auquel on n'a cru pouvoir poser des bornes que par l'institution de gouvernemens dits constitutionnels. Alors la liberté germanique reçut un coup dont elle ne s'est plus relevée. La première conséquence de cette révolution, fut l'établissement de cette bureaucratie aux mille têtes qui nous dévore. Dès le commencement du XVI^e siècle, et surtout à l'occasion de la guerre des paysans, les peuples de Germanie réclamaient de toute part le licenciement de cette légion de juristes et de scribes, qui étaient moralement haïs d'eux. Avec le développement de la réforme naquit l'âge d'or de cette classe de la société. Et pour ce plus parler de cette machine sociale, rappelons seulement qu'à cette époque, les électeurs, et jusqu'aux simples dues, insinuèrent pour les petits Etats des collèges de conseillers intimes.

« Une très-malheureuse réaction, qui se fit aussitôt sentir, étendit sur l'Église catholique elle-même cet accroissement de la puissance séculière. Car comme en beaucoup de pays catholiques une partie de la population se montrait portée à la réforme, le clergé ne croyait pouvoir s'en garantir qu'à l'aide de l'appui qu'il pouvait tirer des princes, et que ceux-ci ne lui vendirent leur assistance qu'au prix de la plus entière soumission. Ainsi il arriva que par suite du même événement, non-seulement la nouvelle Église, mais son adversaire, l'Église romaine, tombèrent sous une égale servitude. Depuis la réforme, le catholicisme est loin d'être ce qu'il était avant elle ; il s'est vu forcé à renoncer à l'opposition, qu'au moyen-âge il savait faire, pour le grand avantage des nations, au despotisme royal.

« Mais le plus empoisonné de tous les fruits que l'électeur Maurice de Saxe et le protestantisme, en général, parvinrent à faire éclore de la pacification religieuse proclamée à Augsbourg, ce fut la transformation politique de la commune patrie. Rien ne peut plus arrêter la rupture de la nation germanique en deux camps ennemis (3), que rendrait irréconciliables la même haine religieuse ; elle mettait un invincible obstacle au rétablissement d'un pouvoir central, qui n'eût pu parvenir à se réorganiser qu'au prix des plus sanglantes collisions. Comment l'aristocratie princière protestante, après

(1) On sait que cet hérésiarque engageait les princes de la ligne protestante à s'allier avec la Turquie contre l'empereur. Il présérait, dit-il, le Turc au Pape, et un mécréant à l'Antéchrist romain.

(2) Les circonstances de la mort de Gustave-Adolphe n'ont jamais été bien éclaircies. L'on conserve à Vienne sa casaque de buffle où serait la trace d'une balle qui l'a frappé aux reins, et la malignité protestante a voulu en charger la mémoire d'un duc de Lauenbourg qui l'accompagna pendant la bataille de Lutzen, et qui plus tard entra au sein de l'Église. Cependant un des pages du roi, Auguste de Leibeling, qui se trouvait à sa suite, assure qu'étant aventuré à la tête de la cavalerie de Smaland, pendant un épais brouillard, il donna dans un gros de cuirassiers impériaux, et que culbuté dans la mêlée qui s'ensuivit, et ses compagnons n'ayant pas voulu le nommer, il avait été acheminé, ce qui expliquerait fort bien le coup de pistolet qui l'aurait frappé par derrière.

(3) Cette division avait même reçu une véritable consécration politique par l'institution du Corpus catholicorum et du Corpus evangelicorum, qui subsistèrent jusqu'à la chute de l'empire germano-romain.

que, en vertu des transactions d'Angsbourg, elles ont obtenu une sorte d'indépendance du chef de l'Empire, aurait-elle encore voulu entendre sa voix et reconnaître son autorité? Le libre développement du système ecclésiastique éelos du luthéranisme, donnait aux princes, suprêmes évêques dans leurs Etats, des moyens de résistance aux volontés impériales, que jusque-là ils avaient ignorés. Luther était loin d'être innocent de la détestable coutume qui venait de s'introduire dans la prédication protestante, de peindre, en chaire, le Pape et tous ses adhérens sous les plus noires couleurs. Or, l'empereur était à la tête de ceux qui étaient restés fidèles à l'antique foi. C'en était assez pour que les prédicans luthériens le diffamassent sous les noms odieux de *futeur et de complice de l'Antéchrist romain, de la prostituée de Babylone, assise sur les sept collines!* Est-il étonnant, qu'à pareille école, le peuple luthérien eût perdu tout respect pour la personne sacrée de l'empereur et toute affection pour l'Empire? Cette disposition de la multitude aidait à merveille aux projets ambitieux des princes.

Toutefois, cette puissance illimitée sur leurs Eglises territoriales, que les princes avaient su tirer de la pacification religieuse d'Angsbourg, ne tarda pas à produire une conséquence qui ne plut guère aux chefs de la réforme. Il s'était formé en Europe, non plus une seule, mais deux Eglises protestantes. A côté de l'Eglise luthérienne, celle de Calvin avait poussé ses propres racines. Celle-ci avait pris pour base la libre activité des communes, et se distinguait de l'autre, qui avait déposé toute puissance aux mains des princes, par une forte teinte démocratique. Or, un grand nombre de princes protestans pensèrent que leur axiome favori: *Cujus est regna, ejus est et religio*, devait s'interpréter de manière à ce qu'il ne dépendît que d'eux de substituer, à leur gré, la confession calviniste à la confession luthérienne. La première cour qui essaya de faire usage, en ce sens, de sa suprématie spirituelle, fut la maison Palatine du Rhin; son exemple fut bientôt suivi par la cour de Hesse-Cassel, et par quelques autres cours de plus mince aloi. Mais on se tromperait fort, si l'on pensait que les défections de la réforme primitive fussent, dans ces pays, et de la part de leurs princes, l'effet d'une conviction véritable de la supériorité du système de Calvin sur les dogmes luthériens; c'était l'effet d'un ambitieux calcul dont il n'est pas impossible de dévoiler les élémens.

Tant que Luther vécut, et quelque tems encore après lui, l'université de Wittemberg, qu'il avait formée à sa dogmatique, affecta les droits d'une métropole de la vraie foi (1). Les électeurs de Saxe, se prévalant de leur université, affectaient une prééminence dogmatique sur les autres Etats de l'Allemagne protestante (2), et depuis longtems cette ombre de suprématie spirituelle avait blessé leurs souverains. Ne voulant plus laisser naviguer leur petites barques sous pavillon saxon, ils y voulurent arborer leur propre bannière. Et bientôt, eussent-ils un puissant parti se groupant autour de la confession de Genève, s'éleva en force dans l'Empire, non sans être réellement décrié par les zélés de la doctrine luthérienne, soutenus de tout le crédit des électeurs de Saxe. Ceux-ci ne voulurent les regarder que comme des *novateurs et des rebelles*, et ces ardentes discordes ne furent pas sans influence sur les vicissitudes de la guerre de trente ans.

Nous ne connaissons rien de plus intéressant que de voir des écrivains érudits et sincères, tracer ainsi d'une plume impartiale, en dépit des préjugés puisés dans leurs premières éductions, le tableau des sinistres effets religieux, politiques et sociaux sortis de cette boîte de Pandore, ou à rebours du bon sens, l'on a appelée la réforme. De nos jours, le protestantisme a bien changé de nature. De dogmatique qu'il était dans son principe, il est devenu sceptique, parce que, comme il était inévitable, il a continué à marcher dans les voies du rationalisme principal, contenu dans le dogme de l'indépendance de la raison individuelle. Ce dernier terme de ses égaremens était prévu dès les premiers jours de sa naissance. Le bruit des armes a pendant un tems contenu l'esprit de son principe, et c'est dans ce sens seulement que les protestans peuvent vénérer la mémoire de leur Gustave-Adolphe, et le dire *sauveur de la réforme*. S'il avait pu prolonger sa vie jusqu'à nos jours, il essayerait peut-être, mais sans apparence de succès, de la traiter comme il prétendait traiter l'Eglise catholique: *de la brayer sous le talon de sa botte*.

ACTION DU CLERGE CATHOLIQUE DANS LES GRANDES CALAMITÉS.

Suite.

Des que le fléau fut dans Paris, M. de Quelen rompit son ban et repartit. Il pensait, comme Flacien, que les Evêques ont aussi leurs jours de bataille, et il n'était pas homme à manquer au rendez-vous du péril. Il avait prédit dans ses mandemens, l'inondation de ce fleuve de mort, dont les plus grandes, les plus vigilantes et les plus sévères précautions ne sauraient arrêter le cours; et il ajoutait, dans une lettre pastorale du 29 septembre 1831, adressée au clergé de son diocèse: «le moment n'est pas éloigné où la vertu commune ne suffira plus, et où faudra l'héroïsme du dévouement.» Sa parole était ainsi engagée d'avance, il vint la tenir au milieu du danger.

Les passions méchantes l'avaient condamné à la retraite, mais l'heure

(1) Cette prétention avait quelque chose d'extravagant dans le système luthérien, mais qu'y pourra-t-on découvrir de conséquent, si l'on en excepte ce que Luther, en dédémagant, avait emporté du domicile maternel?

(2) Aujourd'hui c'est la France qui l'exerce; tant il est vrai que l'autorité, cette condition première de toute grégation sociale, ne peut pas périr, et que le seul effet de la révolte est de la faire passer en d'autres mains.

était venue pour lui d'exercer, contre les passions humaines, les sublimes représentations de la croix. Tel dis que tant d'hommes faibles et pusillanimes se laissent d'inaccessibles refuges gardés par Pégases, et verrouillés par la peur, M. de Quelen sortit de sa retraite. C'est à l'Hôtel-Dieu que le fléau sévit le plus cruellement, c'est là qu'est sa place; celle-là, il ne la cédera à personne, n'essayez pas de la lui disputer. Pour la première fois, depuis plus d'un an, il paraissait en public, c'était le 2 avril 1832; son diocèse, qui l'avait perdu, le retrouvait sur le champ des douleurs. Le peuple venait de jeter à l'eau deux sergents de ville qu'il croyait complices de prétendus empoisonneurs, lorsque M. de Quelen arriva à l'Hôtel-Dieu. Ce danger de plus ne put arrêter son zèle; nouveau Charles Borromée, il franchit le seuil de l'hospice, visita toutes les salles, s'arrêta auprès de tous les lits, et apprend avec bonheur que la plupart des malades ont pu recevoir les secours de la religion. Il avait, dès le premier jour où le choléra se déclara, mis dix mille francs à la disposition de la caisse de secours, il y ajouta mille francs, en sortant de l'Hôtel-Dieu, pour remplacer les vêtements des cholériques, qu'on brûlait à leur entrée dans l'hôpital. Dévoué, pillé, ruiné, il ne calculait point ses ressources, il ne calculait que les besoins qui étaient immenses.

Tout le clergé de Paris suit la noble initiative de son Archevêque. A sa voix, l'abbé Garnier, Supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice, offre son séminaire pour recevoir les cholériques, et ses élèves pour servir d'infirmiers. M. de Quelen met en même tems à la disposition de l'autorité sa maison de Conflans pour en faire un hôpital ou une infirmerie de convalescences; de sorte que ceux-là mêmes peut-être qui avaient dévasté cette maison y trouvèrent un asile. De tout côté la milice sainte répond à l'appel de son chef. Messieurs de saint Lazare, les professeurs et les suppléants de la Faculté de Théologie de Paris, des Prêtres appartenant au diocèse de Paris et aux diocèses voisins, se mettent à la disposition de l'autorité; les Religieuses de Bon-Secours, les Religieuses Augustines, les Hospitalières sont à leur poste. Les laïques ne font pas défaut, et un grand nombre de jeunes gens du faubourg Saint-Germain, parmi lesquels on compte MM. de Kergorlay, de Vogue et de Champagny, offrent comme infirmiers ou comme visiteurs. M. de Quelen excite au guide ce zèle de la grande armée de la charité; il parcourt tous les hôpitaux de Paris, et ses lettres pastorales communiquent à toutes les âmes la sainte contagion de la vertu. Allez, écrivait-il aux professeurs de Théologie en les envoyant à l'hospice de la charité, allez, la maison est bonne, et le nombre des ouvriers est petit. Puis dans la lettre adressée aux curés de Paris, le 6 avril: «Nous ambitionnerons, leur disait-il, qu'à la suite de ces tems malheureux, on puisse dire de chacun de nous ce que l'histoire rapporte de ce vénérable Prêtre, St-Vincent de Paul, que nous avons pris pour modèle; au milieu des factions qui se disputaient, se déchiraient et mettaient la société en péril, voué tout entier aux bonnes œuvres et au soulagement de l'humanité souffrante, il répondait à ceux qui l'interrogeaient sur son opinion: *Je suis pour Dieu et pour les pauvres.*»

Enfin, dans le Mandement qui ordonnait des prières pour la cessation du fléau, Mandement écrit au pied de la croix, le 18 avril, un des jours de la Semaine-Sainte, l'Archevêque disait avec une inexprimable tendresse: «L'âme toute remplie des émotions que font naître ces jours lugubres et solennels, nous éprouvons le besoin, en vous exhortant à la pénitence, aux prières et aux bonnes œuvres, de vous parler aussi de la sollicitude pastorales qui nous attache de plus en plus à vous, qui nous fait regarder les malheurs de chacun de nos diocésains comme s'ils nous étaient personnels, et qui vous consacre de nouveau tout ce qui nous reste de bien et de vie pour les adoucir. S'il en était quelqu'un parmi vous qui pût trouver, dans l'examen de sa propre conduite à notre égard, quelque motif de douter de ces dispositions, nous oserions lui dire comme le Joseph de l'ancienne loi: *Je suis votre frère, ne craignez point, ne vous troublez pas, ce qui est arrivé, c'est par la volonté de Dieu. Il change en bien le mal qu'on a voulu me faire, il a conduit les choses à ce point, il a voulu se servir encore de moi pour en sauver plusieurs.*»

Il disait vrai, le pieux et noble Archevêque; car toutes ses actions étaient en harmonie avec ses paroles. On le vit transporter dans ses bras des malades atteints du fléau, dans un tems où l'on discutait encore sur la question de savoir si le choléra était ou n'était pas contagieux. Tant que le mal sévit, le Pontife de Jésus-Christ se trouve sur ses pas pour soutenir les victimes qu'il abat, pour sauver les âmes du désespoir, et faire luire aux regards des mourans un rayon d'immortalité. Dans le cours de ces visites vraiment pastorales, et au chevet d'un de ces moribonds, il se passa une terrible scène. L'agonie était commencée, et le pieux Archevêque avait sur l'agonisant ses mains pour le bénir, lorsque celui-ci, tournant vers le Pasteur un visage où respiraient encore, au milieu des teintes bleuâtres de la mort, les passions de la vie, cria d'une voix formidable: «Retirez-vous de moi, je suis un des pillards de l'Archevêché!» A ces mots, le front du Prêlat rayonne d'une tendre pitié, et d'un ineffable pardon. Continuant sur la tête du moribond sa bénédiction commencée: «Mon frère, dit-il, c'est une raison de plus pour moi de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu.»

Maintenant, comparez à ces scènes les scènes peintes par M. Sue, les égaremens du parvis Notre-Dame, le carrier gigantesque dépeçant en lambeaux sanglants Goliath que la hideuse Ciboire a abattu en lui crevant l'œil d'un coup de sabot, la dernière orgie de l'amant de la reine Baccha-

nale, son duel à l'eau-de-vie avec le monstre de bête, les bonhomeries impies de Nini-Moulin, la mascarade du choléra, les plaisanteries nauzabondes de la multitude sur la voiture des morts, le spectacle de ce cadavre en putréfaction qui, sortant de sa bière, roule sous les pieds des chevaux qui emportent la voiture de Mme. de Morienva, et dites de quel côté est la supériorité, même au point de vue littéraire, et ce qu'il y a de plus dramatique, de plus beau, au point de vue le plus capable de flapper l'esprit et de remuer le cœur, le choléra tel qu'il apparaît dans le roman de M. Sue, ou le choléra tel que le peint l'histoire.

« Encore n'avons-nous pas tout dit. Tandis que l'Archevêque parlait de Dieu aux mourants, un grand nombre d'entre eux, avant d'entrer dans l'éternité, jetaient un regard en arrière. Les pères expirants, les mères agonisantes, conservant la chaleur de l'amour au milieu du froid de la mort, lui parlaient de leurs enfants orphelins, demeurés sans protecteurs dans leurs berceaux abandonnés. A ces paroles, les entrailles du pieux Archevêque s'émouvent; une grande et chrétienne pensée germe dans son cœur, il étend les bras en face du lit de mort des parents consolés, et au nom du christianisme, ce père universel de tous les orphelins, adopte leurs enfants. C'est dans le sein de l'Église-Dieu même, au milieu des ravages du fléau, sur le champ de bataille de la charité, que l'œuvre réparatrice des orphelins du choléra est fondée. Le nouveau Vincent de Paul a rassuré ces mères expirantes, en donnant à leurs pauvres orphelins la charité chrétienne pour mère. « Mes forces s'épuiseront, disait-il, avant que mon zèle et mon courage se refroidissent. »

« Voilà ce que fut le christianisme au tems du choléra, voilà ce que fit le clergé. Aussi ce fut de cette époque que data cette heureuse réaction des esprits en faveur du catholicisme, réaction plus tard interrompue, et suspendue seulement, du moins nous l'espérons, par les imprudences de quelques-uns et par les mauvaises passions des autres, auxquelles un romancier a voulu servir d'interprète et d'auxiliaire. Il lui a convenu de jeter un voile sur toute cette partie du choléra, si honorable pour l'humanité, et de dévoiler au contraire, en l'exagérant par des détails puisés dans une imagination naturellement tournée au mélodrame, le côté hideux du fléau. Il a pensé que ce serait une belle et noble chose de diffamer ces Prêtres que l'histoire vient de nous montrer offrant leurs maisons pour hospices, et s'offrant eux-mêmes pour infirmiers, pardonnant, priant, secourant, consolant les malades, adoptant les orphelins; et il s'est donné la joie de les représenter comme des factieux qui, par leurs placards incendiaires, excitaient le peuple au meurtre, comme des capteurs de testament et des cupidés qui empoisonnent l'agonie de M. Hardy d'ascétisme et d'opium pour s'emparer de sa part de succession, comme des lâches qui fuyaient à l'aspect des cholériques, comme des intrigants qui parcouraient les mansardes, non pour y soigner les malades et y secourir des pauvres, mais pour y découvrir des Rose-Pompon, et les jeter en travers des amours et des héritiers qu'ils voulaient déposséder. Voilà ce que ce romancier a fait de l'action du christianisme, du clergé et de tous les hommes de cœur au tems du choléra; il n'a voulu montrer que les passions honteuses et hideuses de l'humanité, la peur, la lâcheté, la cupidité, la haine, l'intrigue, la fureur aux mains sanglantes, l'indifférence et l'abrutissement stupides, la débauche brutale et folle; il a fermé les yeux pour ne pas voir le courage, la charité aux mains secourables, le dévouement héroïque et toutes les vertus de la pitié, et du pardon. Eh bien! il a été puni même au point de vue de l'art, de ce tort moral qui a fermé à son talent, une source de beautés littéraires admirables. On aura beau faire, un de ces actes de dévouement et de générosité sublimes qui révèle dans notre nature le souffle du divin ouvrier, sera toujours vibrer plus sûrement le cœur de l'homme, que la peinture la plus matériellement exacte d'un cadavre en putréfaction ou d'une scène d'égoïsme. L'homme sera toujours plus touché de ce qui l'élève jusqu'à Dieu, que de ce qui le ravalé jusqu'à la brute. »

CANTIQUE A ST. CHARLES BORROMÉE.

Air: *On dit que l'amour etc.*

Qu'en cet heureux jour,
Des concerts d'amour
Soient notre partage.

Chantons notre protecteur,
Unissons (bis) nos voix en cœur, } bis.
A Charles rendons hommage.

Bienheureux patron,
Ta gloire et ton nom
Vivront d'âge en âge. Chantons.

Jeune, de Jésus
Imitant les vertus,
Tu fuis le naufrage. Ch. etc.

Du Démon trompeur,
Au nom du Sauveur,
Tu braves l'outrage.

Au pauvre indigent
Tu donnes l'argent
De ton héritage.

Visible à tes yeux
Jésus glorieux
Soutient ton courage.

Et jusqu'au tombeau
Son divin flambeau
Luit sur ton passage.

L'impie autrefois
Méprisant ta voix
Combat ton ouvrage.

Efforts superflus,
Il vient à Jésus
Rendre témoignage.

D'un vil assassin
Ton corps plus qu'humain
Confondit la rage.

De la charité
Et de la bonté
Quel bel assemblage!

Dans tous nos combats,
En suivant tes pas,
Nous fuirons l'orage.

Nous éviterons
Des affreux démons
Le triste esclavage.

Obtiens que la mort
Vers un meilleur sort
Nous soit un passage.

Nous serons heureux
Du bonheur des cieux,
O quel doux partage!

La complaisance est une monnaie à l'aide de laquelle tout le monde peut payer son contingent, mais il faut y associer le jugement et la prudence.

VOLTAIRE.

BULLETIN.

Ordination.—Nouvelles de la Rivière-Rouge.—Le Pape Chrétien.—Les Jésuites et Pie IX.—L'abbé Coquereau.—Evêchés en Espagne.—Mariages du duc de Montpensier.—Invention du papier.

Ont été ordonnés prêtres à la cathédrale par Mgr. de Martyropolis : MM. Octave Monet et Séraphin Oct. Paquet.

A St. Roch de l'Achigan, par Mgr. de Kingston, prêtre, M. J. Morin.

Nous avons eu, par sir George Simpson, gouverneur du Nord-Ouest, des dates fraîches de la Rivière-Rouge. Des lettres ont été reçues à l'évêché dans lesquelles on annonce que Mgr. Provencher, ainsi que les prêtres de son vicariat-apostolique, jouissaient d'une bonne santé. Les chaleurs extraordinaires que nous avons éprouvées ici, pendant l'été dernier, se sont aussi fait sentir dans ces établissements; ce qui a été très-nuisible aux récoltes; le bled et l'orge ont manqué, et ces grains sont d'une qualité bien médiocre; les pois et les avoines auraient mieux réussi, mais par malheur, il n'en avait été semé qu'une très-petite quantité. La maladie des pommes de terre veut devenir universelle; il n'y en a pas plus là, que dans les anciens pays. Les agens de la Compagnie du N. O.; ainsi que les habitants de l'établissement de l'évêque de Juliopolis avaient fait d'avance quelques amas de provisions. Les missionnaires Oblats et les Sauvages qui étaient partis de cette ville l'été dernier pour la Rivière Rouge, étaient arrivés heureusement; et s'occupaient de leurs devoirs respectifs. Un détachement de troupes, consistant en 300 soldats, était arrivé le 15 septembre, et on craignait que cette augmentation de bouches ne mit l'enclère sur les denrées, quoiqu'en même tems on espérait que l'argent serait plus commun. On ignore si la présence de ces troupes aura l'effet de tranquilliser les esprits, qui là, comme ailleurs, ont leurs griefs et leurs sujets de plaintes, dont nous ne connaissons pas assez les causes ici pour pouvoir bien les apprécier. Les Sauvages avaient réussi dans leur première chasse; ils devaient partir pour la seconde, et M. Belcourt se disposait à les accompagner dans leurs différentes excursions. Ce Monsieur se propose de revenir en Canada l'an prochain.

—C'est une chose remarquable que les journaux protestans, même religieux, s'accordent à dire du bien du Pape actuel, il y en a un qui pousse la louange si loin qu'il va jusqu'à dire qu'il espère que ce Pape là est Chrétien. Vraiment, nous ne savons que penser d'une telle charité; nous nous en réjouissons cependant; mais si les protestans font tant de louanges au Pape régnant, que va devenir le règne de l'Ante-Christ? Qu'ils y fassent attention, car si le Pape est Chrétien, il en résultera un vuide dans la doctrine protestante qui ne pourra pas être comblé.

—La Compagnie de Jésus, pénétrée d'une affectueuse admiration pour les vertus incomparables qui brillent d'un merveilleux éclat dans le grand Pontife Pie IX, reconnaissante de l'avoir eu pour bienveillant protecteur à Spolète et à Imola, plus heureuse de le vénérer aujourd'hui comme le père le plus tendre et le plus aimant, a voulu mêler sa voix à celle de l'Europe ou plutôt du monde entier qui bénit son

nom aussi cher qu'il est auguste. Dans cette pensée, la Compagnie a donné un exercice public de poésie ayant pour sujet : *Le triomphe de la clémence*, ou en un seul mot : *Le pardon*. Cet exercice académique a eu lieu dans la grande nef de la vaste église de St. Ignace. Cette composition, œuvre du P. Bresciani, formait trois parties dont la première célébrait le triomphe de la clémence dans le cœur du souverain, la seconde dans le cœur de ses sujets, la troisième dans le cœur des étrangers. Les vers étaient composés dans les trois langues : grecque, latine et italienne. La troisième partie était de plus écrite en espagnol, en français, en allemand et en anglais, et traduite immédiatement en langue italienne ou latine. Les jeunes élèves du collège romain recitaient ces vers. A la fin de chaque partie, le maître de musique, Salvator Meluzzi, faisait exécuter à grand orchestre un hymne de sa composition : l'un de ces hymnes était adressé à la clémence, l'autre à la concorde, le dernier à la religion.

Cette brillante académie fut honorée de la présence des cardinaux, d'un grand nombre de prélats et de personnages de distinction, de plusieurs milliers de personnes appartenant à la noblesse et à la bourgeoisie.

Les éloges donnés par cette imposante assemblée à la décoration du temple, tout à la fois majestueuse et simple, remarquable par l'harmonie des couleurs et surtout par le jaune et le blanc ; les vifs et nombreux applaudissemens qui ont accueilli chaque morceau de poésie et de musique, ont montré avec quel enthousiasme et quel bon cœur Rome écoute chaque voix qui chante les vertus de son souverain et de son père adoré, Pie IX.

—M. l'abbé Coquereau, qui a accompagné M. le prince de Joinville à Rome, a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par le Souverain-Pontife. Sa Sainteté a daigné accueillir avec une grande bienveillance le respectable aumônier de l'escadre française, et pour lui donner un témoignage d'intérêt bien justifié par ses succès dans la prédication, et par son zèle auprès des marins, le St. Père a conféré à M. l'abbé Coquereau le titre de *missionnaire apostolique*.

—Il y a en Espagne trente-neuf sièges épiscopaux vacans ; il n'y reste que vingt-deux évêques, dont plusieurs sont en exil ou hors de leurs diocèses. L'Eglise d'Espagne a un bien grand besoin de Pasteurs.

Les journaux espagnols n'annoncent rien sur la solution, ou sur le cours des affaires ecclésiastiques de ce pays avec le St. Siège. Ils ne s'occupent tous que de la question du mariage. Cependant le clergé languit toujours dans la misère. La dévolution des biens ecclésiastiques non vendus a été, dans plusieurs diocèses, plutôt nuisible que favorable au soulagement du clergé.

Ainsi, par exemple, dans le diocèse de Lerida, le gouvernement a évalué le revenu des biens dévolus au clergé, à 317,000 réaux. La commission diocésaine ayant fait estimer le revenu de ces mêmes biens pour en faire la distribution, a trouvé après plusieurs recherches et contestations de part et d'autre, que lesdits biens dévolus ne valent que 20,000 réaux, c'est-à-dire la *seizième partie* de la valeur que les agens du gouvernement leur avaient attribuée. Partout les commissions diocésaines trouvent non seulement un déficit scandaleux sur ce qu'on dit leur rendre de biens dévolus, mais encore elles rencontrent de nombreux obstacles pour réaliser ce peu dont elles peuvent disposer.

La situation du clergé de la Péninsule est plus grave qu'on ne pense ; et l'on sent de plus en plus la nécessité d'un concordat qui lui assure un entretien convenable.

—La *Gazette de Madrid* annonce officiellement le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante Louise-Ferdinande. Voici la teneur de la déclaration publiée par cette feuille :

« Nous sommes autorisés à annoncer que le mariage entre S. A. R. l'infante dona Maria-Louisa-Ferdinanda de Bourbon et S. A. R. le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, a été stipulé, convenu et arrêté par le très excellent don Francisco-Janvier Isturitz, premier secrétaire d'Etat et président du conseil des

ministres, porteur des pleins pouvoirs de S. M. la reine, notre souveraine, et le très excellent comte de Bresson, ambassadeur de France également porteur des pleins pouvoirs du roi, son auguste souverain. L'acte en a été dressé, signé et dûment scellé. Il sera en tems utile rendu compte aux cortès de ce mariage. »

Voici à ce sujet la note que M. Bulwer adresse à M. Isturitz :

« Que, bien que le ministre d'Angleterre soit éloigné de vouloir seroter les intentions de S. M. relativement à son auguste sœur, il se voit avec peine dans le cas de représenter à M. Isturitz que la circonstance de ce mariage, qui s'effectuerait en même tems que celui de S. M. est, à son avis, un des événemens les plus graves qui peuvent arriver en Europe, et le mettraient dans le cas d'exprimer la crainte, qu'en conséquence de cet événement, les relations de l'Espagne ne s'altérassent avec les puissances qui, jusqu'à ce jour, ont regardé comme un des buts essentiels de leur politique, de maintenir l'indépendance de la nation espagnole.

« Enfin, l'ambassadeur britannique dit qu'il serait autorisé à adresser des observations au gouvernement de S. M., en ce sens que le mariage particulier de l'infante ne peut être en aucune manière, regardé comme un mariage particulier ; mais bien au contraire que les lois du pays le considèrent comme une affaire d'Etat.

« Tel est, en substance, le contenu de la première note, présentée par le *Heraldo d'une manière peu exacte*.

« Après avoir écrit ce qui précède, nous avons appris que la correspondance entre l'ambassadeur britannique et M. Isturitz ne s'est pas bornée à la réponse de celui-ci à la communication de M. Bulwer, mais que ce dernier a remis une autre note dont le contenu paraît être d'une telle importance que nous ne nous hasarderons pas de commentaires sur ce point, sans être plus sûrs de l'exactitude des nouvelles arrivées à notre connaissance. »

M. Isturitz aurait répondu que le gouvernement espagnol s'étant toujours abstenu de se prononcer sur les mariages contractés par la famille royale d'Angleterre, a droit d'exiger que l'Angleterre observe une conduite identique à l'égard des mariages de la famille royale d'Espagne.

On dit que M. Bulwer a envoyé à M. Isturitz une dernière note d'une importance qui ne demande point de commentaires. Quoiqu'il en soit le duc de Montpensier devait partir de Paris pour Madrid le 25 septembre.

—L'invention du papier de coton remonte, suivant le Père Montfaucon, à la fin du IXe. siècle ou au commencement du Xe. Celle du papier fait avec du vieux linge au commencement du XIe. siècle.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Des livres contraires à la foi catholique et dangereux pour les mœurs des enfans ont été donnés en prix dans les écoles primaires de la ville de Paris.

Aussitôt que nous avons connu ce scandale, nous nous sommes empressés comme c'était notre devoir, de le signaler à l'autorité supérieure. Voici la réponse qu'après trois semaines de silence M. le ministre de l'instruction publique nous fait adresser par le *Moniteur* :

« Il y a quelques tems, des réclamations se sont élevées sur ce qu'un traité des *Instincts et des mœurs des animaux* aurait été adopté par l'Université, et distribué en conséquence parmi les prix donnés aux écoles primaires de Paris.

« La première de ces assertions était dénuée de fondement. Ce livre, non plus que la collection à laquelle il appartient, n'a jamais reçu l'approbation universitaire. Ainsi tombent toutes les conséquences qui étaient tirées de cette supposition contre l'Université, l'enseignement public et l'administration.

« Ce qui est vrai, c'est qu'en effet ce livre a été donné en prix dans quelques écoles de la ville de Paris, acte complètement irrégulier, contraire à toutes les règles et à toutes les prescriptions de l'Université, puisque les livres approuvés peuvent seuls avoir cours dans les écoles. L'autorité supérieure, du moment que le fait a été constaté, a sur-le-champ prévenu des dispositions préliminaires, pour statuer ensuite selon qu'il appartenait. »

Ainsi, après toutes informations prises, M. le ministre de l'instruction publique reconnaît la vérité du fait, et veut bien le qualifier d'*acte complètement irrégulier, contraire à toutes les règles et à toutes les prescriptions de l'Université*.

Le *Moniteur* s'efforce seulement d'en atténuer la gravité et de mettre l'Université hors de cause.

On suppose que nos réclamations n'ont eu pour objet que la distribution du seul traité des *Instincts et des mœurs des animaux*. C'est une erreur. Nous avons signalé d'autres livres non moins pernicieux, et nous pourrions en citer encore plusieurs, tel que l'*Histoire populaire des Français*, les *Compagnies d'Italie*, les *Écarts de l'histoire des Voyages*.

Quand à l'Université, que du reste nous n'avons point accusée d'avoir approuvé ces livres, pense-t-elle n'avoir encouru aucun reproche parce qu'elle n'a pas revêtu ces immoralités de l'approbation officielle de son conseil royal? Mais par qui donc s'exerce cette suprématie que l'État s'est réservée sur l'éducation publique, notamment en ce qui concerne la censure des ouvrages? Il existe à Paris un comité central d'instruction primaire; ce comité nommé une *commission des livres et méthodes*, composée de douze membres; et c'est cette commission qui est spécialement chargée d'arrêter la liste des ouvrages propres à être donnés en prix. Or, dans ce catalogue officiel que nous avons sous les yeux, figurent les livres empoisonnés dont c'est justement révoltée la conscience publique. Eh bien! n'y a-t-il ici de responsables membres de la commission par lesquels cette liste est dressée? L'autorité supérieure qui a laissé durer ce scandale pen tant plusieurs années, n'est-elle pas au moins coupable de la plus déplorable négligence dans l'un de ses devoirs les plus sacrés? Aujourd'hui qu'elle est avertie, elle nous dit qu'elle a *prescrit des dispositions préliminaires pour statuer ensuite selon qu'il appartiendra*. Ce sont là des paroles bien vagues: il semble qu'en présence des faits constatés, l'Université, si jalouse de ses droits et si chatoillieuse à l'endroit de son honneur, aurait dû se montrer plus sévère et plus prompt dans la répression d'un abus aussi révoltant.

Ami de la Religion.

Pèlerinage de Roc-Amadour.— On nous écrit de diocèse de Cahors :

« La retraite qui, depuis douze ans, se fait à Roc-Amadour dans l'octave de la Nativité de la très-sainte Vierge, a surpassé cette année en heureux résultats les fruits déjà si abondants des retraites précédentes. On pouvait sans doute, en entrant dans ce lieu saint, admirer les nouvelles et utiles réparations faites soit à la chapelle miraculeuse, soit à la grande église où se donnaient les exercices; mais on admirait encore plus le nombre des fidèles dont la foule se pressait constamment aux cinq instructions qui partageaient la journée, le nombre des communions qui s'approchaient de la table sainte, la dévotion qui présidait à toutes les cérémonies religieuses, la piété des pèlerins, qui montaient à genoux et en priant, les trois cents marches par lesquelles on arrive au béni sanctuaire, le courage des étrangers qui voyageaient tout entière dans le temple sacré, sous la protection de cette tendre mère, dont la bonté semblait se plaindre à partager sa demeure avec ses enfants. Trois missionnaires diocésains, MM. Joubreau, supérieur, Pons et Calvet, aidés de M. l'abbé Bonhomme, si connu dans le Quercy par ses prédications, et du P. Caillau, auteur de l'*Histoire de Roc-Amadour*, et il faut le dire, principal restaurateur de ce saint pèlerinage, se succédaient dans la chaire de vérité pour annoncer, tantôt en patois, la parole de Dieu. Quatorze confesseurs, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Pascalie, vice-gérant de la paroisse, siégeaient sans cesse au saint tribunal pour réconcilier les pécheurs ou calmer les consciences timorées. Près de trois cents messes furent offertes sur les différents autels de la chapelle ou de l'église principale. Sept mille personnes au moins se nourrirent du pain des anges dans cette glorieuse semaine; et quoique le dimanche, surville de la communion générale plus de quinze cents âmes eussent reçu le corps et le sang de Jésus-Christ, on vit encore ce jour-là plus de douze cents personnes s'approcher du banquet divin. Mais ce qui relevait singulièrement l'éclat de ces solennités, c'était la présence de deux vénérables prélats, NN. SS. les évêques de Tulle et de Cahors. Mgr. Berthaud, après avoir officié pontificalement à la messe de la Nativité, voulut bien, le soir et le lendemain matin, exalter dans un style aussi poétique que la vallée pittoresque de Roc-Amadour, les grandeurs et les vertus de celle qui y a été honorée depuis tant de siècles. Mgr. Bardou, évêque du diocèse, dans une allocution grave et paternelle, fit l'ouverture de la retraite. L'humble et pieux prélat passa tous les jours au saint tribunal, recevant indistinctement à ses pieds les grands et les petits, les riches et les pauvres; célébra tous les jours la messe de l'exercice principal, où les fidèles se pressaient en foule pour recevoir la sainte communion des mains de leur premier pasteur, administra deux fois le sacrement de confirmation, présida à la communion générale, et la termina par un discours plein de sentimens sur la douceur et l'effluence du nom de Marie. Aussi la bonté du pieux évêque avait-elle gagné tous les cœurs, et lorsque le P. Caillau, dans le sermon de clôture, releva cet admirable exemple de zèle et de charité, les larmes roulaient dans les yeux de ce bon peuple affligé de penser que bientôt il allait se séparer d'un si bon père, que rappelaient dans sa ville épiscopale les devoirs augustes de son ministère. L'impression profonde produite par cette retraite donne lieu d'espérer que l'on verra se vérifier la dernière parole du prédicateur, que le pèlerinage de Roc-Amadour a fait et fera encore de nouveaux progrès, selon cet oracle de l'Écriture qu'il avait pris pour texte: « La gloire de Marie progresse comme l'aurore qui se lève sur l'horizon. » *Progreditur quasi aurora consurgens*. Les grâces continuelles que Marie se plaît à répandre dans sa mystérieuse chapelle sont un sûr garant de l'accomplissement de cette prédiction. »

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Éboulis.—Un éboulis considérable qui a causé beaucoup de dégât et la mort d'une personne s'est fait à Rigaud sur la Rivière à la Graisse le 17 du courant. Vers 3 heures de l'après midi un bruit sourd se fit entendre et on s'aperçut bientôt que plus de 4 arpents de terre de largeur sur 2 arpents de profondeur étaient en mouvement. La côte est très escarpée en cet endroit, et cette masse de glaise se précipita de l'autre côté de la rivière sur une prairie qui se trouvait plus basse et la couvrit entièrement à plus de deux arpents de distance du bord de l'eau. Le lit de la rivière fut entièrement obstrué, et l'eau monta bientôt à plus de 30 pieds à pic, et tous les terrains bas à une certaine distance en remontant la rivière, furent submergés. On parvint cependant à force de bras à pratiquer un canal pour laisser échapper les eaux, mais le cours de la rivière se trouve changé. Une maison et deux granges qui se trouvaient presque au milieu de ce terrain mouvant ont été englouties, l'une des granges est entièrement disparue avec tout ce qu'elle contenait. Il sera possible de sauver une partie de la récolte qui se trouvait dans l'autre.

Quant à la maison, qui était en bois, elle fut entièrement démolie pièce par pièce toutefois sans être engloutie. Mais c'est ici où commence le drame. Deux femmes, la mère et la fille, et un enfant en bas âge, se trouvaient dans la maison lorsque la première secousse se fit sentir. La mère qui se trouvait près de la porte eut le temps de sortir, traînant son jeune enfant avec elle, mais la jeune fille fut écrasée sous les débris de la maison. La mère venait d'échapper à un grand danger, mais elle ne se doutait pas qu'un autre encore plus menaçant l'attendait. La terre qui roulait en ce moment comme une mer agitée par la tempête, s'entr'ouvrait de tout côté sous ses pieds; plusieurs fois elle fut presque entièrement engloutie avec son enfant, puis repoussée à la surface par les ondulations de la terre. Tout cela se passa en quelques secondes. Lorsque cette masse fut entièrement arrêtée dans sa marche la pauvre femme se trouva debout et enterrée jusqu'à la ceinture, tenant toujours son enfant au bout de ses bras.

Les habitations sont éloignées les unes des autres en cet endroit, et les voisins ne s'aperçurent pas immédiatement de ce qui venait de se passer. Cependant un jeune homme qui s'était trouvé quelques secondes avant l'éboulis sur la pointe de terre qui venait d'être couverte, et qui n'était échappé au danger que par un espèce de miracle, en prechant la fuite dans une direction opposée, entendit les cris que poussait la pauvre femme qui était enterrée toute vivante. Cet individu, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, malgré le danger qu'il y avait de se risquer sur ce sol mouvant (car il le sentait encore remuer sous ses pieds) accourut aux cris de la victime. Il la trouva comme nous venons de le dire engloutie jusqu'à la ceinture et ce ne fut qu'après des efforts inouïs qu'il parvint à la soustraire à cette horrible situation. Mais il lui fut impossible de l'arracher de cet étreinte sans lui causer quelques blessures aux jambes et aux pieds. La femme qui a couru un si grand danger est l'épouse d'un nommé Labre et celle qui a péri sous les décombres de la maison était sa fille. Cet individu possédait en cet endroit un emplacement qui se trouve en grande partie bouleversé, et de l'autre côté de *L'rivière*! L'une des granges qui a été détruite appartenait à Ignace Dumouchelle, écuyer, de Rigaud. C'est le troisième éboulis qui se fait sur la Rivière à la Graisse, et presque au même endroit, depuis 50 ans. L'avant dernier eut lieu il y a 17 ans, et deux personnes partirent la vie dans cette occasion, sans compter plusieurs bâtisses qui furent englouties.

Minerve.

— Les directeurs du chemin de fer de Montréal et Portland ont passé un contrat avec M. M. Morris etc. Cie. de Philadelphie, pour des locomotives wagons, chars, etc. au montant de \$750,000. La ligne sera ouverte au 1^{er} janvier, 1849, ou peut-être avant cette époque.

— La Seigneurie de St. Michel la Trinité a été adjugé hier pour £255 0 à A. Massue. Ecr. et Varemme.

— La navire *Magnet*, capitaine Morton, s'est échoué le 14 de ce mois au Sud de l'île d'Anticosti.

— M. Wm. Harris, éditeur et propriétaire du *Packet* de Bytown, a disposé de son établissement sans réserve; nous ignorons les opinions du nouveau propriétaire, mais il va sans dire que la politique de ce journal continuera à être libérale comme par le passé. Il y a à peu près un an et demi que cette publication a été fondée, jusqu'à ce jour la rédaction en a été faite avec talent et énergie. M. Harris, dans son adresse d'adieu sur le *Packet* du 24 courant développe les motifs qui l'avaient guidé dans l'établissement de ce journal; il voulait donner un organe à la population libérale de cette partie de la province. Plusieurs prétendaient qu'il n'existait point de matériaux pour un parti libéral; mais, dit-il, « mon expérience a réussi. Il y a un parti libéral sur les rivages de l'Outava, un parti fort, et ce qui est encore mieux, un parti honnête. » Le nouveau propriétaire du *Packet* est un M. H. J. Friel, irlandais catholique, de Bytown.

Idem.

Mines de Cuivre.— Nous avons déjà dit qu'une compagnie s'était formée par les citoyens de Montréal pour l'exploitation des mines de cuivre du Lac Supérieur. Les opérations de l'été dernier ont été très-satisfaisantes, elles doivent se continuer durant l'hiver prochain sur un pied plus étendu. Les noms des directeurs sont, le gouverneur sir George Simpsom, l'hon. George Moffatt, l'hon. P. McGill, W. H. Meredith, écr., J. Cringan, écr. l'hon. M. Lafontaine et plusieurs autres Canadiens sont aussi partie de la compagnie. L'hon. Peter McGill a récemment porté en Angleterre un échantillon de cuivre extrait de ces mines, l'analyse en fut faite par un des premiers chi-

mistes de Londres, et le résultat a démontré qu'il était plus riche que celui de toutes les mines anglaises qu'on s'occupe actuellement à exploiter. Il n'est personne qui ne fasse des vœux pour le succès de cette entreprise.

Revue Canadienne.

— Mme. McLoughlin, qui, la semaine dernière, fut jetée hors d'une voiture de charretier contre le mur de la Cathédrale catholique et eût le crâne fracturé, est morte avant-hier par blessure.

— Nous lisons dans le *Canadien de Québec* :

Eboulement.— Une immense quantité de roches, en masses pesant plusieurs tonnes chacune, s'est éboulée, dans la nuit de lundi à mardi vers 11 heures, du Cap, immédiatement au-dessous de l'angle des fortifications joignant le plan incliné. La clôture en front de la cour de M. Kelly a été écrasée, ainsi que trois chaloupes appartenant aux clubs d'amateurs de joutes aquatiques. Le chemin conduisant à l'Anse-des-Mères est intercepté pour le moment, mais des mineurs sont occupés à le débayer. En attendant, les communications avec l'Anse-des-Mères se font en passant sur des propriétés privées, avec la permission des propriétaires.

FRANCE.

— On lit dans la *Gazette du Berry* du 23 septembre :

« Des lettres arrivées à Bourges, samedi dernier, annoncent que S. M. le roi Charles VI avait quitté la France mercredi soir, c'est-à-dire au moment où le bruit de son évasion se répandait dans notre ville.

On nous annonce que les agens de police spéciale qui stationnaient aux abords du palais, avaient quitté leur poste le jeudi. Ce poste a été repris dès le samedi par suite d'ordres dont était porteur une estafette arrivée à la préfecture à huit heures du matin.

« Ce service est même plus rigoureux que précédemment ; toutes les voitures qui sortent du palais sont visitées par la police qui se divise, et repartit sur divers points où il se trouve quelque issue.

« Il est bien temps de prendre ces précautions ! »

— « On est toujours fort inquiet, dit le *National*, de savoir où est l'évadé de Bourges. Le *Morning-Herald* le fait arriver à Londres ; les amis du ministère annoncent qu'il est à Neufchâtel, en Suisse.

« Nous croyons pouvoir affirmer qu'il est en ce moment entré en Espagne, et nous avons quelque raison de croire qu'on en sera bientôt informé par de nouveaux événements.

« Puisque nous parlons de lui et de son évasion, nous serons bien aises d'adresser une petite question au ministère. Il sait, et tout le monde sait aujourd'hui la part que M. de Boissy a prise à cette évasion ; c'est chez lui que le prince est arrivé, c'est au fond de son parc qu'il a trouvé les moyens de fuir ; c'est parce qu'on le croyait à la table du pair de France, que l'escorte n'est laissée duper. On sait depuis avec quels mots il a reçu le préfet de Bourges, qui venait porter des plaintes et demander quelques indications. Se propose-t-on d'intenter un procès à M. de Boissy ? Sera-t-il accusé d'avoir favorisé l'évasion d'un détenu ? ou bien le signalera-t-on à la cours des pairs comme criminel d'Etat ?

« La question est embarrassante, et le cabinet se montre fort perplexé. Mais, qu'un pair de France du choix du système ait contribué à lui causer l'amertume du désappointement qu'il ressent aujourd'hui, cela nous paraît charmant. Nous ne demandons plus à quoi sert la patrie ; il y a des momens où elle est fort utile. »

— Dans une note qu'il a adressée aux différentes cours de l'Europe, le comte de Montemolin déclare, dit-on, que l'abdication de son père n'a eu lieu que par suite de promesses formelles, faites à lui et à sa famille par les gouvernemens de France et d'Espagne, de la main d'Isabelle, avec autorisation pour sa famille de rentrer en Espagne, précédée d'une amnistie et d'une réconciliation générale.

— Jeanne Jugan, cette pieuse fille dont l'Académie a récompensé la vertu par un prix Montyon, vient d'acheter l'ancien couvent des Capucins, situé près de Dinant, où elle se propose de fonder, comme elle l'a fait à Saint-Servan, un hospice pour les vieillards infirmes. Dieu bénira sans doute cette nouvelle œuvre de celle qui semble avoir reçu une mission toute providentielle de charité, et qui, pauvre elle-même, a trouvé le moyen de soulager tant d'infortunes.

— Jeanne Peyvieux, femme Labatut, condamnée à mort par la cour d'assises de la Dordogne, pour avoir empoisonné son mari, a été exécutée le 2 septembre à Périgueux. Deux heures avant qu'elle fût conduite à l'échafaud, Mgr l'évêque a célébré la messe dans la chapelle de la prison ; tous les détenus y assistaient ; il leur a fait une allocution.

A l'issue de la messe, Jeanne Peyvieux a été visitée par Mgr l'évêque de Périgueux ; elle a reçu la bénédiction du prélat, à qui elle demandait, comme elle l'avait déjà demandé avec instance à l'aumônier de la prison, qu'on la fit mourir d'une autre manière. Enfin, voyant qu'on ne pouvait accéder à ses desirs, elle l'a prié de faire en sorte que l'aumônier ne l'abandonnerait pas et l'accompagnerait jusqu'au lieu du supplice ; et après lui avoir de nouveau donné sa bénédiction, il s'est retiré.

IRLANDE.

Troubles et misères en Irlande.— L'irritation populaire, causée en Irlande par l'insuffisance des récoltes, porte déjà de tristes fruits. A Kilkenny une troupe d'hommes a parcouru la ville, lundi dernier en demandant du travail ou du pain. Le maire, devant la maison duquel ils étaient rassemblés leur ayant offert de travailler, moyennant un salaire raisonnable, à casser de la pierre pour la réparation des routes, ils se sont éloignés en

poissant des cris, et ont été attaquer plusieurs boutiques de boulangers. Des scènes du même genre se sont passées à Youghal.

A en croire les journaux anglais, l'émeute n'a eu pour auteurs que des vagabonds désœuvrés. Cependant la commission de soulagement a cru nécessaire de se réunir et de publier des proclamations pour annoncer qu'on allait faire droit aux réclamations du peuple. D'ordinaire, on ne traite pas ainsi une émeute de pillards, et l'on sait trop, dans ce cas, avec quelle implacable rigueur s'évite l'autorité anglaise.

La vérité, c'est que l'Irlande est aujourd'hui aux prises avec la misère et la famine. « Dans beaucoup de parties, dit le *Morning-Advertiser*, on ne peut même pas se procurer des vivres pour de l'argent. »

L'Angleterre, troublée dans son égoïste quiétude, sent qu'il y a plus de danger pour elle dans ce cri d'une population affamée que dans les phrases les plus graves de l'agitation pour le rappel. L'émeute de Kilkenny est le symptôme du mal qui dévore l'Irlande.

« Bientôt sans doute, dit une famille noble, nous apprendrons que des mouvemens analogues se sont manifestés dans tous les comtés. La liberté de huit millions d'hommes a été confisquée par d'inhumains conquérans, et les opprimés ont courbé la tête. Aujourd'hui ils la relèvent, et l'Angleterre, si méprisante et si fière, s'épouvante ; car, pour tout dire, en un mot, l'Irlande a faim, et demande à ses maîtres impitoyables de la nourrir. »

On assure qu'ils songent sérieusement à améliorer la condition de ce malheureux pays. Des députations d'un grand nombre de baronies d'Irlande ont eu mercredi, à Londres, une entrevue avec le premier ministre et le chancelier de l'échiquier. Un mémoire émanant d'une réunion de plus de 400,000 personnes, a été remis aux ministres ; il signale les vices de la législation irlandaise et indique les moyens d'y remédier ; il s'agit surtout de l'état de la propriété. Lord John Russell a, dit-on, promis d'avoir égard à ces réclamations. Mais, avant tout, il faut empêcher les Irlandais de mourir de faim.

— On a reçu à Londres des nouvelles de Cap le 8 juin. La lutte avec les Cafres continuait à la frontière. On évaluait de 5 à 10,000 hommes les forces des Cafres à l'attaque du fort Poddie, où ils n'ont pu enlever qu'un peu de bétail. La force totale des Cafres armés est évaluée à 30,000 hommes. Cependant les Anglais et les colons ne désespèrent pas du succès définitif.

— On écrit de Bantzenheim, le 3 septembre :

« Pendant toute la matinée, le tocsin sonne ici et dans les communes environnantes, le Rhin menace de rompre les digues et de déborder. La population riveraine est sur pied et travaille sans relâche, malgré une pluie battante ; une grande partie des terres est déjà sous l'eau, et la récolte des pommes de terre est sinon perdue, du moins très compromise. Ainsi, ce précieux tubercule, auquel la sécheresse avait déjà porté de si graves atteintes, va périr par excès d'humidité, et cela dans une année où le haut prix des denrées en rend la bonne réussite si désirable. Notre désastre particulier ajoute de la sorte à la détresse générale. Puisse enfin ce nouveau malheur ouvrir les yeux à nos gouvernans et leur faire comprendre combien l'agriculture exerce d'influence sur la tranquillité et le bien-être du pays, et combien au cas particulier, il est nécessaire de remédier à l'insuffisance des fonds, ainsi qu'aux imperfections des travaux du Rhin. »

SUISSE.

Berne, 30 août.— Le changement de gouvernement s'est opéré hier. C'est M. Funk qui a été nommé président du grand conseil jusqu'à la fin de l'année. Le 1er janvier 1847, M. Vetschenbeiz sera président, et à cette époque le vorort sera à Berne.

A Zurich, la diète s'est occupée de la ligne des sept cantons catholiques. Lucerne dit que les sept Etats ne se proposent que de se défendre contre les attaques qui seraient dirigées contre eux, et qu'ils ne veulent pas attaquer. Les vingt-deux cantons se sont réunis d'abord pour se défendre mutuellement contre l'étranger, et en deuxième lieu pour assurer la tranquillité et l'ordre intérieurs. Tel est l'esprit du pacte fédéral, et une ligne qui se propose ce but n'est pas en contradiction avec le pacte fédéral. Il ne s'agit pas d'intervenir dans les affaires d'un canton ; il n'y a aucune arrière-pensée dans cette ligne ; et surtout les catholiques ne veulent rien faire contre les protestans. Uri, Schwytz et Unterwalden font la même déclaration que Lucerne.

ESPAGNE.

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« Nous recevons l'assurance que M. Bulwer a remis à M. Isturitz, au nom de son gouvernement, une note officielle dans laquelle le ministère anglais proteste, dans les termes les plus énergiques et les plus formels, contre l'union de dona Luisa avec le duc de Montpensier, à moins que l'infante ne renonce immédiatement à tous ses droits à la couronne d'Espagne. »

Si l'infante fait un tel sacrifice pour épouser M. le duc de Montpensier, elle se montrera assurément plus généreuse encore que son jeune fiancé, qui renonce, dit-on, à l'éventualité de la donation que les cortès pourraient accorder à sa royale épouse. Entre ces deux sacrifices, il y a ce nous semble, toute la distance d'un trône à un coffre-fort, toute la différence d'une couronne à un sac d'écus.

LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

— C'est dans les correspondances de Washington qu'il faut chercher aujourd'hui les nouvelles relatives au Mexique. Elles s'accordent toutes à reconnaître que l'intention du gouvernement est désormais de poursuivre la guerre à outrance. L'une d'elle annonce que le secrétaire de la guerre a demandé six régimens à la Pennsylvanie et il est probable qu'avant peu le *gentry* de l'état de New-York sera mis en réquisition. D'une autre côté

il est certain aujourd'hui qu'une attaque va être dirigée contre Tampico, si non même contre Alvarado.

ÉTATS-UNIS.

Un vétérinaire de l'indépendance.—Il vient de mourir, à Philadelphie, un vieux soldat âgé de 103 ans. Baltus Stone, c'est ainsi qu'il s'appelait, avait fait sous les ordres de Washington, toutes les campagnes de la guerre de l'indépendance, et avait assisté à toutes les grandes batailles de cette époque, sans jamais recevoir aucune blessure. Il avait du reste conservé une grande agilité jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Mort singulière.—Il est arrivé samedi matin, à Philadelphie, un accident qui prouve à combien de dangers impossibles à prévoir est exposée la vie de l'homme. Une dame, nommée Mme Jacob Deal, traversait sa chambre un pot d'eau à la main. Tout à coup elle glissa et tomba par terre : dans sa chute, le pot à l'eau se brisa et un fragment vint couper la veine jugulaire de la malheureuse femme. Il a été impossible d'arrêter l'hémorragie et Mme Deal est morte sous les yeux de son mari qui se trouvait dans la même chambre.

Cendrieux.—On signale à Cendrieux (Dordogne) deux demoiselles Chatel, dont l'une est dans sa cent sixième et l'autre dans sa cent quatrième année. Elles sont donc nées toutes deux au milieu du règne de Louis XV. A part un peu de surdité, elles n'ont encore reçu l'atteinte d'aucune infirmité et jouissent pleinement de leur raison.

HUGUES LE DÉPENSIER.

IV

LA RECHERCHE D'UN PÈRE.

SUITE.

Mélicende ignorait les circonstances de la disparition de son père. C'est une triste histoire. Dame Elgitha le savait peut-être, mais elle la lui avait toujours cachée.

Les mœurs étaient rudes à cette époque, les passions violentes, surtout dans la noblesse militaire. C'était le temps des grands crimes, et des grandes vertus. A côté du forfait apparaissaient aussitôt le repentir et l'idée religieuse. On raconte que Geoffroy à la grand' dent, comte de Lusignan et de Marche, grand tyran, grand brûleur de monastère, s'étant présenté dans une église. l'évêque de Poitiers le terronpita l'office pour l'excommunier. Geoffroy se précipita sur le: l'épée nue ; l'évêque acheva de prononcer la terrible formule puis lui dit avec calme : « Frappe maintenant et envoie une âme en paradis ! » Lusignan fut subitement changé : il jeta son épée, tomba à genoux, et peu de jours après prit un froc et se voua pour le reste de ses jours aux austérités du cloître.

Messire Hugues le Dépensier était un des plus braves chevaliers de Guillaume-le-Conquérant, auprès duquel il exerçait, avant la conquête d'Angleterre, la charge héréditaire de *dépensier*, charge équivalente à celle de grand maître de sa maison. De cette charge il tirait son nom, comme plusieurs familles de la même province. Les Le Veneur, les Chambellans de Tancarville, les Le Bouteiller, les Le Sénéchal et plusieurs autres qu'il est inutile de citer. Les succès étonnants que les Normands avaient rencontrés partout où ils avaient présenté leurs armes rendaient peut-être les passions violentes plus fortes chez eux que chez les guerriers des autres provinces. On comprend combien le moindre obstacle devait irriter des hommes auxquels rien n'avait osé résister. Longtemps encore après que leur fureur conquérante fut calmée, et lorsque les descendants des Danois furent devenus des hommes modérés et justes, ils continuèrent d'exercer chez leurs voisins une crainte qui n'était plus légitime, et les prêtres bretons, entre autres, terminèrent longtemps leurs prières par cette formule : *Libera nos à fureor normannorum.*

Un jour, en présence du duc Guillaume et de ses barons au château de Windsor, Hugues le Dépensier fut outragé dans son honneur par un chevalier nommé Guillaume Repostal. Le Dépensier était facile à irriter, comme semblait le prouver le lion qu'il avait mis dans ses armoiries avec cette devise : *Noli irritare leonem.* Une insulte beaucoup moins grave que celle qu'il venait de recevoir aurait suffi pour le porter à un acte de vengeance terrible. L'infortuné Repostal n'avait pas fini de prononcer ses outrageantes paroles que le Dépensier les lui faisait rentrer dans la gorge avec son épée.

Mais en présence du sang qui coulait avec abondance, Hugues revint à la raison. Il éprouva un moment d'horreur muette et s'enfuit. Comme il était puissant, comme il avait rendu de grands services, Guillaume ne le fit pas poursuivre et lui laissa ses biens.

Ce malheureux voulut se charger lui-même de son châtiement. Sa vie était trop noble pour être livrée au bourreau, il l'exposa sans ménagement aux lances et aux javalots. On apprit qu'il était en Palestine l'effroi des Sarrasins, qui le regardaient comme invincible et fuyaient à sa vue comme les moutons devant sa bête fauve. Lui s'attachait au contraire aux escadrons arabes et ne revenait jamais parmi les chrétiens qu'après avoir fait un grand carnage, par ce sa-

crifice continuel de la vie et par les austérités qu'il pratiquait sous sa tente, il croyait racheter son crime. Mais enfin, fatigué de s'exposer au danger toujours inutilement et de ne trouver que des ennemis trop timides pour le combattre, il s'enfonça dans les déserts et alla visiter les successeurs des ermites de la Thébéide. Là se terminait les informations que l'on avait pu se procurer sur ce malheureux. Sa destinée était depuis lors aussi inconnue que ces vastes solitudes. Depuis dix ans, tout était incertitude au château d'Estreham, dame Elgitha ne sachant si elle était veuve, Mélicende si elle était orpheline, et les amis de la famille et les héritiers, si les le Dépensier étaient tombés en quenouille.

Depuis le départ des quatre Normands, la désolation, l'isolement ne firent qu'augmenter la tristesse au château d'Estreham et dans le cœur de Mélicende. Un nouveau malheur menaçait de venir se joindre à ceux qu'elle déplorait déjà. Dans ce temps-là les riches héritières étaient souvent sacrifiées à des combinaisons politiques.

Guillaume-le-Conquérant, en possession du trône d'Angleterre par la force de ses armes et par la valeur des chevaliers normands, ses auxiliaires, cherchait à se maintenir par des moyens pacifiques, et pour cela il employait volontiers les alliances entre les familles puissantes de l'Angleterre et du peuple conquérant. Toutes fois, lassé de s'entendre reprocher de favoriser sans cesse ses compatriotes, il voulut rétablir l'équilibre en enrichissant par des mariages quelques seigneurs de la nation vaincue. Gospatrick, thane de Northumberland, voisin des frontières septentrionales de son royaume, et qui pouvait lui donner de l'embarras en se liguant contre lui avec les Écossais, était un de ceux qu'il avait le plus d'intérêt à acquérir. C'était, il est vrai, un homme épais, grossier, et qui, dans ce temps, où l'on était aussi loin que possible de l'anglomanie, servait, comme beaucoup de ses compatriotes, de risée aux Normands.

Guillaume se promenant un jour sur les remparts de la ville de New castle, qu'il faisait bâtir, causait familièrement avec ce seigneur, il lui dit :

—Comte, on m'accuse d'avoir une prédilection marquée pour mes compatriotes et de les implanter tous dans les plus riches domaines de l'Angleterre ; mais, *par la splendeur de Dieu !*—c'était son juron ordinaire,—je prouverai que j'ai le même cœur de père pour mes sujets des deux côtés du détroit. Que diriez-vous d'un beau domaine sur les bords de l'Orne, avec château bien fortifié comme il n'en existe point dans ce pays-ci, et droit de haute et basse justice sur plus de quatre cents vassaux ?

Messire Gospatrick, qui était un gros homme plus obèse encore que le Roi, ouvrit la bouche, mais ne fit entendre qu'un grognement de plaisir.

—Plus, droit de péage sur la navigation du fleuve, droit de bris sur tous les navires qui échouent à la côte : ces deux objets rapportent autant que le domaine lui-même. Je ne parle pas de l'héritière, qui est, dit-on, une charmante enfant. Quinzeans tout au plus ; mais vous-même vous êtes encore jeune ?

—Mais oui, Sire, répondit le thane en se rengorgeant sans voir le sourcil de Guillaume, je n'ai guère que cinquante ans. J'ai bien encore, d'un premier mariage, huit diables d'enfants qui sont là-bas dans les montagnes, de vrais sauvages, qui feront peut-être peur à la demoiselle que vous me destinez.

—Je voudrais bien voir qu'elle ne fût pas contente d'une famille que je lui donne ! Mais vous savez ce que je vous demande en échange : votre forteresse des frontières, où je placerai garnison : Allons, vous n'y perdrez pas : quelques vieux murs lézardés dans un pays de loups pour un riche château commandant à un des plus fertiles cantons de la Normandie. Bientôt je passerai la mer avec vous, et par ma barbe ! je vous ferai seigneur de ce château, dussiez-vous y entrer par la brèche !

Dans un temps où tout château-fort était une place de défense, le célibat était chose impossible à une héritière qui voulait conserver son héritage. Si elle ne choisissait pas un époux, le prince disposait de son domaine, la donnait et la mettait au couvent. Cette dernière ressource semblait la seule qui restât à la pauvre Mélicende.

Olivier s'éloignait rapidement. Il avait rejoint en Lombardie un corps considérable de guerriers de son pays commandés par Nigel, vicomte de Cotentin, qui allait en Palestine se ranger sous les étendards de Robert de Normandie, son suzerain. Un trait d'audace de ce même vicomte de Cotentin pensa compromettre l'existence même de ceux qui l'avaient suivi. (A continuer.)

DERNIÈREMENT RECUS ET A VENDRE
CHEZ LE SOUSSIGNE.

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant :
En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le St. Sacrement, Garnitu-

ca de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—AUSI—

Un superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chapes.

VIERGES en plâtre de différentes grandeurs.
Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.
Livres de vie en bazaar et dorés.

LS. DELVGRAVE.

No. 60. Rue des Commissaires,
Montréal, 29 octobre 1846.



AVIS

Aux Réclamans pour les pertes par la Rébellion dans le Bas-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédule publiée dans la Gazette du Canada en date du 18 octobre 1846.

Bureau du Receveur Général,
Montréal, 9 octobre 1846.

LE RECEVEUR GÉNÉRAL est autorisé d'émettre des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, ce senant qui ne seront pas recouvrés de vingt-cinq louis courant, portant intérêt à six par cent par an, comme il est pourvu par l'acte 9e. Victoria, chapitre 62, payable par chaque année le premier Janvier.

On recommande aux individus dont les réclamations sont au-dessous de la somme et-dessus spécifiés, de s'unir plusieurs afin de former le montant minimum des Débentures qui vont être émises.

16 octobre 1846.

Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

BOIVIN, OBEVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville.

PRIE les MM. du Clergé, ainsi qu'tous les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourrnt rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

20 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'en ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une tres grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à tres bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

Rome, 8 août 1845.

RABAIS IMPORTANT.

OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRÉ les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente PHOPITAL-GÉNÉRAL de cette ville, le Soussigné vient encore de recevoir une nécession assez importante sur la plupart des articles qui devrnt souspu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de

Croix de Chasubles, Etoles,
Bandes de Dalmatiques, Garnitures de Chapes,
Dessus brochés en or, et en soie.

VOILE DE BÉNÉDICTION DE S. S. SACREMENT.

Galons, Franges à Bevilions, Cordons d'Etoles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 54, Cedar St.
New-York.

AVIS.

A VENDRE, A BRIN COTANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGISTRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église. S'adresser à ce Bureau.

NOUVEAU TESTAMENT.

AVENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELLEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères et Doctrines Chrétiennes et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur

donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Parage des Ouvrages.

CHAPELLEAU & LAMOTHE.

Montréal, le 23 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Écr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits Chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.
22 juin. DR. PICAULT, Ancien lève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homéopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENKRANTZ, Praticien Homéopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS.

PATRON,

Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.

A. LaRocque, V. Prés.

John E. Mills,

Jacob DeWitt,

Joseph Bourret,

P. Beaubien,

L. T. Drummond,

H. Judah.

Francis Hincks,

H. Mulholland,

L. H. Holton,

John Tully,

Damase Masson,

Joseph Grenier,

Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglemens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oldau Hotel.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des États-Unis coûte 8 centimes 8 centimes pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.
Chaque insertion subséquente, 7s 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s 4d.
Chaque insertion subséquente, 10s 4d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire. Québec.
Fr. Filote, Directeur du Collège Ste. Anne.
Vl. Guillet, écuier. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.